



Des institutions muséales agréées

Saviez-vous que le Vieux Presbytère et le Moulin de La Chevrotière sont avant tout des musées ?

Depuis une vingtaine d'années, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines (CPDG) est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en tant qu'institution muséale. Cette reconnaissance lui permet d'obtenir du financement pour ses projets et du soutien technique pour réaliser un de ses mandats qui est la présentation d'expositions au Vieux Presbytère et au Moulin de La Chevrotière.

Mais la bonne nouvelle c'est que ce statut a été rehaussé. Les deux édifices patrimoniaux sont maintenant des musées agréés par le MCC. Cette accréditation leur a été attribuée en 2019.

L'agrément assure à CPDG un financement pour une période de trois ans, renouvelable, afin de maintenir la vocation du Vieux Presbytère et du Moulin de La Chevrotière comme lieux de diffusion, de conservation et d'apprentissage.

Pour l'obtenir, CPDG doit respecter les normes reconnues internationalement en matière de pratiques muséologiques, d'administration, de planification, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Cette reconnaissance confirme sa crédibilité auprès de ses partenaires publics et privés. De plus, cette image de marque, attestée par le logo « Institution muséale agréée », garantit à la population l'accès à un établissement public de qualité.



Musée rime toujours avec collections. Or, le principal objet de collection de CPDG ce sont les deux édifices que l'organisme gère. Des biens, tels des meubles, ainsi que d'importants fonds d'archives et de recherche, conservés au Centre d'archives régional de Portneuf, font également partie des collections de l'organisme.

CPDG fait également partie du réseau de la Société des musées du Québec et l'Association des musées canadiens.

